



Le Chavannus

notre journal - votre actualité - des textes - notre histoire

ÉDITORIAL

L'été bat des records au palmarès des saisons car, mieux que toute autre période de l'année, il signe le temps des beaux jours. Ces jours qui vont s'étirer nonchalamment, lentement jusqu'à ce qu'un certain mois d'octobre baisse le rideau et, tel un chambellan magnifique, invite l'automne à reprendre progressivement ses droits sur cette nature luxuriante qui aura fait la fête jusqu'au bout de la nuit.

Mais pour l'heure, l'été est au cœur de la danse et mène le bal des couleurs et du renouveau. Il s'agit donc d'en profiter sans en perdre une miette. Rassurez-vous, c'est abordable, car le bonheur à petits prix est chose possible. Il suffit de le chercher, de le donner et d'y croire.

Grâce à vous, chers lecteurs, notre journal s'étoffe au fil des éditions et inclut des articles et des thèmes dont la nouveauté et la variété répondent à vos attentes. Outre nos classiques, le carnaval, la sortie des Aînés et autres rubriques, qui en constituent la trame, vous pourrez, dans cette édition, faire un retour dans le temps, 50 ans plus tôt et même aller plus loin encore avec Mme de Staël dont nous célébrons le bicentenaire de la mort. Vous vous enrichirez aussi à travers l'entretien avec les Anciens. Bref, que vous soyez chineur, amoureux de la ruche, accro du vélo, ou admirateur de ce beau et noble métier qu'est celui de pompier, vous serez servis ! C'est notre pari.

Outre le plaisir que la lecture du Chavannus nous confère, essayons de ne pas oublier qu'il est bien plus qu'un magazine saisonnier qui regroupe des informations sur notre commune. Il constitue pour nous, lecteurs assidus, un trait d'union qui ancre en nous le sens du vivre ensemble autour de valeurs qui placent l'humain, ses droits mais aussi ses devoirs au centre de tout.

En ces temps particulièrement troubles et incertains où les extrémismes n'épargnent même pas les enfants, brisent des vies et sèment la peur et le doute, restons fidèles à ces valeurs au nombre desquelles figure le vivre libre et heureux et soyons vigilants dans la poursuite résolue de celles-ci.

S'arrêter par moments pour prendre conscience des opportunités sans limite qui sont les nôtres est de bon aloi et permet en général de mieux rebondir. Quitte à ne pas y parvenir dans l'instant, il faut se dire que la prochaine tentative sera la bonne.

Le jeu en vaut la chandelle.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

1er juil. - 20 août	Vacances scolaires
1er août	Fête nationale - festivités au village
17 septembre	Jeûne fédéral
24 septembre	Votation
7-22 octobre	Vacances d'automne
15 octobre	La Chavannaise
4 novembre	Troc d'automne
26 novembre	Votation

L'été - 21 juin à 06h25



SOMMAIRE

Page 2	Rojalets 25 ans - Paroles d'un sage
Page 3	Sortie des Aînés
Page 4-5	Histoire des pompiers
Page 6	1er août - Insolite
Page 7	Concours hippique
Page 8-9	Carnaval
Page 10-11	Le village vu par les Anciens
Page 12	Mme de Staël
Page 13	Chaîne de l'espoir
Page 14	Triathlon de Nyon - Plan canicule
Page 15	Déchetterie - il y a 50 ans
Page 16	Dans nos champs



LES ROJALETS : FÊTE POUR LES 25 ANS

Une foule nombreuse hante les couloirs des Rojalets en ce samedi 6 mai : des élèves fiers de présenter leur classe, des anciens élèves émus, accompagnés de leur progéniture, des parents amusés, des anciens enseignants nostalgiques, des membres actuels ou anciens des autorités communales et scolaires... Que ce soit pour écouter les concerts en salle de musique, pour admirer les chorégraphies en salle de gym, pour assister à la pièce de théâtre, pour contempler les plantes sur la terrasse, pour se restaurer au rez-de-chaussée ou pour tenter de résoudre les énigmes proposées dans chaque salle de classe, chacun s'affaire. C'est un tourbillon d'activités, de rencontres inattendues, de souvenirs partagés, de retrouvailles plaisantes.

Le collège a 25 ans, 2731 élèves y ont été diplômés et 489 y suivent actuellement leur scolarité. Cela montre combien il est un lieu vivant pour toute la Terre Sainte.



La jeunesse est le temps
d'étudier la sagesse, la
vieillesse est le temps de la
pratiquer. Jean-Jacques Rousseau



23ème volée, 2013-2014, accueil en salle A13, classe 9VP2 de Mme Fong Yong

Une journée sans rire est
une journée perdue.

Charlie Chaplin



8ème volée, 1998-1999, accueil en salle D12, classe 10VP4 de Mme Demarche



PAROLES D'UN SAGE

Lors de la séance du Conseil communal du 17 juin 2016, dernière séance de la précédente législature, M. Jacques Moreillon a pris la parole. Avec son accord, nous partageons ses quelques mots emplis de sagesse, de bon sens et du recul, qu'une vie extrêmement riche lui a apportés.

« J'ai eu le privilège durant ma double carrière comme Directeur général du CICR et comme Secrétaire général du scoutisme mondial, de connaître près de 140 pays. J'ai pu mesurer la chance que nous avons; c'est simplement ça que je voulais partager avec vous, de vivre dans un système qui permet de faire fonctionner une commune comme la nôtre. C'est tout simplement un privilège que nous ne mesurons pas, car nous ne voyons pas le 'petchi' dans lequel la majorité des autres pays doivent vivre. Avoir des gens comme vous (conseillers communaux) et comme la Municipalité qui sont finalement tous des volontaires, qui sont prêts à donner de leur temps pour leur commune, pour leur pays, avec l'intégrité que cela signifie, alors que cette intégrité est tout sauf évidente dans bien d'autres pays, c'est un privilège extraordinaire. C'est dû au système suisse et je voulais simplement vous dire, avant de vous quitter, que nous tous, nous mesurons la chance que nous avons d'appartenir à un pays qui offre ce genre de système. »

SORTIE DES AÎNÉS

La sortie annuelle de nos plus sages, le 17 mai dernier, a été belle avec des participants nombreux et un soleil qui nous a accompagné toute la journée.

Le périple a démarré par un croissant café bien apprécié sur une terrasse non loin des arènes d'Avenches, sur la route en direction de Frütigen, au sud de Thoune. Les majestueuses Alpes bernoises enneigées offraient un paysage magnifique.

A Frütigen, la Maison Tropicale utilise l'eau à 18° qui provient de l'intérieur du Lötschberg pour chauffer une serre et des bassins piscicoles.

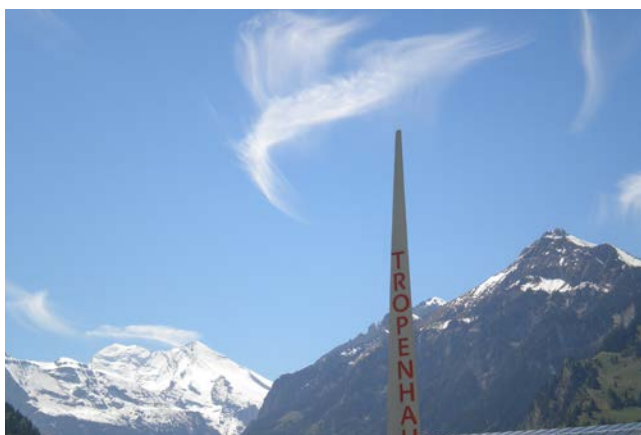
Nous avons ainsi visité un jardin tropical dont le climat permet la culture de bananes, papayes, mangues, caramboles, bananes naines, goyaves, physalis, litchis, durians, mangoustans, pamplemousses, grenades, avocats, ananas et kumquats, sans oublier les orchidées, le poivre ou les cabosses de cacao.

A côté, l'eau chaude permet l'élevage de poissons d'eau douce, principalement l'esturgeon sibérien. Il y a actuellement environ 80 000 poissons, et dans l'aquarium on peut observer des espèces rares comme l'esturgeon Sterlet albinos, l'esturgeon à spatule ou un béluga.

Un seul regret, il n'y avait pas de dégustation du poisson fumé ni du caviar produits sur place.....

Le repas bien mérité a été copieux et chaleureux. Le voyage de retour a semblé plus court à ceux qui ont planché sur le quiz concocté par les organisateurs de la journée : le patois vaudois, le calcul ou l'orthographe, on s'en sort. Mais savoir si les habitants de Mies sont plus nombreux que ceux de Crans, on sèche encore.....

De la part de tous les participants, de chaleureux remerciements aux Municipalités !



L'HISTOIRE DE NOS POMPIERS

Chères lectrices et chers lecteurs du Chavannus, avec ce numéro débute une nouvelle saga qui vous sera contée en plusieurs épisodes : L'histoire des sapeurs-pompiers de Chavannes-de-Bogis.

Préambule

Tous les éléments que vous allez découvrir au cours de ces épisodes sont issus des archives communales, à savoir : Les comptes communaux depuis 1732, les procès-verbaux de la Municipalité créée le 4 avril 1722, les procès-verbaux du Conseil communal créé en 1815 et le registre du Service du feu, dès 1938. Les textes entre guillemets sont repris tels quels des archives (syntaxe, orthographe, monnaie, etc.).

A noter qu'au tournant du 20ème siècle, un incendie a détruit une partie des archives communales, d'où une perte de certains éléments.

A travers ces articles, nous espérons vous informer et un peu vous divertir. Nous aimerions également rendre hommage à toutes ces femmes et ces hommes qui au cours des ans se sont formés, entraînés pour combattre le feu qui fait de terribles ravages dans une communauté.

Once upon a time

Ce chapitre relate les événements liés à l'incendie depuis le milieu du 18ème siècle jusqu'aux environs de la moitié du siècle suivant.

Il est surprenant de constater que la première note officielle concernant l'incendie se trouve dans les comptes communaux... de 1741 :

« livré un florin à un incendié ayant une attestation du Souverain, en présence de quelques comuniers ».

Pendant plus d'un siècle, les comptes communaux feront état de collectes, de dons octroyés par la Municipalité ou le Conseil communal en faveur des incendiés, non seulement de la région proche, mais de toute la Romandie. Nous n'en citerons que quelques-uns qui méritent votre attention :

« 1787 : livré a la collecte des incendiés de Nyon 5 florins »

« 1820 : payé aux incendiés de Pully par ordre du syndic 10 florins »

« 18 juillet 1835 : Le Conseil général s'est assemblé d'après le préavis de la Municipalité pour faire une collecte volontaire en faveur des incendiés de Bogis. Le Conseil a ordonné à son boursier d'y verser seize francs de la Bourse communale qu'il portera sur ses comptes »

« 1843 : Sur ordre de la Municipalité aux incendiés de Bogis 3 francs et 60 rappes »

A cette époque la commune de Chavannes-de-Bogis était déjà très généreuse avec celle de Bogis-Bossey.

« 1865 : Aux incendiés de Travers canton de Neuchatel 5 francs »

Toutes ces collectes et dons n'étaient pas payés par virement postal mais transmis au Seigneur de Bonmont puis plus tard à la préfecture de Nyon par un homme de confiance puis par un Municipal :

« 1777 : Payé au citoyen Rochaix pour être allé porter la collecte aux incendiés de la Rippe 2 florins 6 sols »

Nous pourrions nous étonner de constater que les archives ne font aucune référence à un quelconque achat de matériel ou de corps de pompiers constitué. Il faut se rappeler que la lutte contre l'incendie était l'affaire de tous les habitants, enfants compris. Vous avez certainement vu un film historique qui montre 2 hommes forts manœuvrant une pompe à bras pour extraire l'eau d'un puits et les habitants munis de seaux faisant la chaîne pour la jeter sur le sinistre.

La première note concernant la lutte contre l'incendie est relevée dans le procès-verbal de la séance de la Municipalité du 8 août 1800. Il s'agit de la transmission d'un message de la préfecture. A cette époque, le canton de Vaud faisait partie de la République helvétique et nous vous laissons découvrir l'entête original du message à la Municipalité.

Liberté,
 République Helvétique une et Indivisible &
 Egalité.

Nyon le 9^{me} Août 1800

Arreté
 Le sous-préfet du District de Nyon, aux Citoyen Agent de Chavannes-Bligny,
 par lui à la Municipalité. Citoyen, vous remets à votre Municipalité
 jointe Copie de l'arrêté de la Commission Exécutive du 29^{me} Juillet qui
 ordonne que tous les Feux ne pourront avoir lieu sans la permission
 du sous-préfet

« Les Incendiés qui depuis quelques temps se sont manifestés dans ce Canton, doivent vous engager à prendre les mesures les plus promptes, vous enjoindrés dont à votre Municipalité d'essayer de mettre ses pompes à feu en bon état et d'ordonner à tous ses concitoyens de faire des provisions d'eau, si votre commune est éloignée du lac ou des rivières et enfin de faire faire la garde pendant la nuit par des Citoyens actifs et vigilants ».

La lecture de ce message laisse supposer que ce texte a été envoyé à toutes les Municipalités du Canton et qu'à cette période de nombreux incendies ont ravagé la région. C'est également la première fois que l'on évoque le matériel, en demandant à la Municipalité d'essayer de mettre en état la pompe et pas d'ordonner de la faire fonctionner.



Suite à cette lettre préfectorale, nous aurions pu croire que les autorités allaient prendre le taureau par les cornes et fournir directives et matériel pour lutter efficacement contre ce fléau. Pendant toute cette fin du 18ème siècle et jusqu'au milieu du 19ème, la lutte contre le feu s'est déroulée de la même manière, certes avec quelques autres ustensiles et ce n'est que 40 ans plus tard que les autorités se sont à nouveau manifestées.

Dans le prochain numéro du Chavannus, nous traverserons le 19ème siècle en vous expliquant comment nous avons découvert la création du corps des sapeurs-pompier.

Pierre Stampfli

LE 1ER AOÛT AURA LIEU DANS NOTRE COMMUNE

Comme chaque année impaire, le 1er août se déroulera à Chavannes-de-Bogis, cette manifestation se tenant les années paires à Bogis-Bossey.

Le programme n'est pas encore définitivement établi mais nous pouvons déjà vous dire que tout le monde est le bienvenu, qu'un rallye sera organisé l'après-midi par la société du « Chav-Bossey », qu'il sera possible de manger sur place grâce à l'Amicale de Chavannes-de-Bogis et à la Société de Développement, qu'une partie officielle (pas trop longue) est évidemment de mise et, si le temps le permet, qu'un cortège aura lieu jusqu'à l'endroit du « Feu du 1er août » !

Préparez des drapeaux ou des lampions pour les enfants qui participeront au cortège !

Agendez dès maintenant cette manifestation, cela vous permettra de rencontrer vos voisins de quartier ou de faire la connaissance de nouvelles personnes de notre village.



INSOLITE



La calligraphie en chantier



La concentration des poteaux



Mais qui a vu l'autre trottoir ?

CONCOURS HIPPIQUE

La société hippique du manège de La Sallivaz a organisé un concours hippique du 25 au 28 mai dernier. Les concurrents et les spectateurs ont participé à la fête avec enthousiasme.

Les organisateurs ont rédigé un petit mot pour vous :

Chers Chavannus,

La 7ème édition du concours hippique de La Sallivaz s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

Le soleil était au rendez-vous et l'ambiance excellente.

Un grand merci aux habitants du village qui sont venus nous rendre visite ou nous prêter main forte.

N. Vulliez



TROISIÈME ÉDITION DU CARNAVAL - 18 MARS 2017

La météo fut un peu moins «chaleureuse» que pour les deux précédentes éditions mais cela n'a pas empêché à cette manifestation de rencontrer un succès grandissant auprès d'un public toujours plus nombreux.

Il faut tout d'abord féliciter les organisateurs, sans qui rien ne serait possible : l'Amicale, la Société de Développement et plusieurs membres de l'ancienne Jeunesse (les Chav'Bossey). Un grand coup de chapeau également aux enfants des écoles, qui ont magnifiquement joué le jeu, puisque pour la première fois les huit classes étaient présentes dans le cortège ! Il faut également féliciter les trois «Guggenmusiks» Los Clodos, Les Cradzets et Les Gais-Follos, sans oublier les Fifres et tambours de Nyon et l'animation des Tumulus de Payerne.



Le brûlé du bonhomme hiver s'est réalisé dans des conditions idéales et reste un moment assez magique. La soirée fut belle, unique en son genre et extrêmement animée ... !

Vous n'avez pas pu assister à cet événement ? Pas d'inquiétude, les sociétés planchent déjà sur la préparation de la quatrième édition prévue le 24 mars 2018 ! Nous vous y donnons d'ores et déjà rendez-vous.





LE VILLAGE RACONTÉ PAR LES ANCIENS

Comment vivait-on à Chavannes-de-Bogis il y a 60, 70 ou même 80 ans ?

Le Chavannus ne se targue pas de réaliser un travail d'historien rigoureux, mais bien de faire partager les souvenirs de nos Anciens, avant qu'ils ne s'effacent.

La vie à la ferme

Elle était dure en comparaison avec nos standards actuels, mais tous nos interlocuteurs l'ont évoquée sans s'en plaindre et le sourire aux lèvres.

Dans certaines fermes, il y avait des chevaux en pension mais on les utilisait surtout pour le travail ou pour de l'élevage. Malgré la présence de machines, les chevaux servaient pour les labours car l'essence était limitée. D'ailleurs ces chevaux étaient utilisés l'hiver pour tirer le triangle en bois qui servait à déneiger. Il était lourd et peinait parfois à passer entre les bâtiments quand la neige était abondante. Souvent, les enfants devaient donner à manger aux chevaux le matin avant d'aller à l'école et même lors de la pause de midi.

Les fermiers avaient des vaches laitières, en général des Simmental mais parfois remplacées par une race de vache grise (valaisanne) plus petite donc plus adaptée à la taille des étables. Ils élevaient aussi des moutons dont le fumier permettait d'alléger la terre. On avait quelquefois des cochons, avec un fumoir pour la conservation de la viande.



On cultive des pommes-de-terre, des céréales, des betteraves. Les outils agricoles sont souvent partagés. La batteuse, en particulier, venait en automne et passait de ferme en ferme. Elle restait 2-3 jours, puis les sacs de 100 kg étaient amenés au moulin de l'Oie pour le triage, les céréales remises en sacs de 100 kg et amenées au train à Crassier ou à Coppet, pour aller au moulin à Genève ou Cossonay.



Récolte 1938

En 1939-1940, il a fallu lutter contre les doryphores. On allait dans les champs de patates avec l'école. « A Belle-Ferme, on nous offrait même le sirop ! » se souvient un écolier d'alors. Il fallait aussi ramasser les hannetons en prenant garde d'enlever aussi les œufs pondus sous les feuilles, qui donnaient naissance à de gros vers blancs qui mangeaient les racines des plantes.

Il arrivait aussi que les choux plantés le long du fossé disparaissent mystérieusement.

L'impact de la guerre chez nos agriculteurs

Dans de nombreux cas, la mobilisation du père a contraint les fils d'agriculteurs à modifier leur projet de formation dans cette branche. Lors de séjours d'apprentissage en Suisse alémanique, ils ont dû rentrer précipitamment pour reprendre le travail du père mobilisé. Si les enfants étaient trop jeunes, on embauchait alors un berger mais une grande

partie du travail retombait sur les épaules de l'épouse. A cette époque, il arrivait que des Genevois viennent avec un petit char pour ramasser du bois dans la forêt et il n'était pas rare qu'ils repartent avec des œufs ou de la viande cachée sous le bois.

Déjà une transition énergétique

En Péguey, en 1936, on utilisait un moteur à benzine avec 16 batteries qui se chargeaient, pour fournir de l'électricité, 36 volts. Si les batteries étaient totalement déchargées, il fallait faire démarrer le moteur avec une manivelle, au risque de se blesser l'épaule.

Vers 1940, une éolienne a été installée sur le toit, qui suppléait au moteur en période de vent. Bien entendu, c'est en cas de forte bise qu'il fallait monter sur le toit pour effectuer des réparations !



Éolienne Péguey mai 1940

On écoutait la radio grâce à un transformateur, et un voisin avait une lanterne à carbure qui éclairait bien la cour, en plus on utilisait des lampes à pétrole.

L'électricité et le téléphone sont arrivés en 1948, même si la ligne électrique passait déjà à proximité.

A suivre !



Péguey mars 1959



CHAÎNE DE L'ESPOIR

Depuis de très nombreux mois, notre employé communal Paulo da Costa, accompagné de cinq autres cyclistes du groupe des Amis Cyclistes de Vernier, préparait un projet très ambitieux : relier à vélo en une dizaine d'étapes notre village à Tondela, au Portugal, à 1'800 km !

Le but de ce défi n'est pas seulement sportif mais également un voyage solidaire, qui permet de récolter de l'argent et de l'apporter à l'association Vários. C'est une organisation de solidarité sociale qui vient en aide à des enfants, des jeunes ou des adultes souffrant d'incapacité, ou démunis, ou pour promouvoir leur insertion sociale et professionnelle.

Le départ a eu lieu le 25 mai dernier, malheureusement sans Paulo da Costa, victime quelques jours auparavant d'un accident,



qui l'a empêché d'accompagner ses amis cyclistes. Ceux-ci sont arrivés à bon port le 4 juin, comme prévu. Bravo à ces valeureux sportifs !

Voulez-vous en savoir plus ? Vous pouvez le contacter : paulocosta69@bluewin.ch



TRIATHLON DE NYON

Le plus grand Triathlon de Suisse se déroulera en août prochain près de chez nous !

Les catégories sont nombreuses : des parcours ouverts aux enfants nés en 2012, prévus pour les familles, pour les jeunes, pour les sportifs confirmés et bien entendu les distances olympiques.

Cette année, en sus des différents championnats suisses, l'organisation propose une catégorie « découverte » permettant à toute personne intéressée de s'initier au Triathlon dans une ambiance conviviale.

La recherche de bénévoles est ouverte.

www.trinyon.ch



EN 2017
JE FAIS LE
TRIATHLON
DE
NYON

5-6 AOÛT 2017
WWW.TRINYON.CH

NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES!

PLAN CANICULE

PROTÉGEONS LES ENFANTS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS OU DE PICS D'OZONE :

- 1 Protéger les enfants de la chaleur**
 - Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
 - Privilégier des activités matinales et à l'ombre
 - Ne pas exposer les enfants au soleil
 - Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
 - Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance
- 2 Rafraîchir les enfants**
 - Les rafraîchir avec des douches tièdes ou un linge humide
 - Leur offrir de l'eau régulièrement
 - Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
 - Les habiller légèrement
- 3 Prendre grand soin des enfants malades**
 - Être particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
 - Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
 - Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)

En présence de signaux d'alerte
Appeler le médecin traitant. S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
En cas d'urgence vitale appeler le **144**.

www.vd.ch/canicule

PROTÉGEONS - NOUS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

- Se reposer... rester au frais**
 - Rester chez soi, réduire l'activité physique
 - Prêter attention aux enfants et aux seniors
- Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir**
 - Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
 - Porter des vêtements clairs, amples et légers
 - Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps
- Boire régulièrement... manger léger**
 - Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
 - Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
 - Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique
- En présence de signaux d'alerte**
 - Appeler le médecin traitant,
 - S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
 - En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.

www.vd.ch/canicule

DÉCHETTERIE

Trier papier, carton, verre et alu, remplir la voiture avec des récipients bien lourds et aller apporter le tout à la déchetterie, c'est devenu une habitude.

Même si le passage à la déchetterie permet de rencontrer ses voisins et de participer à des discussions conviviales, qu'il soit hebdomadaire ou mensuel, ce rituel est le plus souvent synonyme de corvée. Et pour ceux qui n'ont pas de véhicule, c'est un vrai casse-tête.

M. Eric Suter, créateur d'OCTOPLUS SERVICES, y a pensé : depuis peu, il offre dans notre commune un service de ramassage à domicile de nos déchets recyclables. Pour que cela reste un geste en faveur de l'environnement, le ramassage se fait à vélo et les déchets sont transportés dans une petite remorque !

Le service est personnalisé, il est possible de choisir la fréquence des passages et le volume, en fonction de ses besoins. Ensuite, OCTOPLUS passe le lundi chercher les sacs selon le contrat choisi, que l'on soit présent ou non, et les achemine à la déchetterie dans sa remorque.

Alors, pourquoi ne pas tester le service et contacter OCTOPLUS pour demander une offre ?



C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

Séance de Municipalité du 18 avril 1967 :

- M. Köhli a accepté sa nomination en tant que capitaine des pompiers.
- Un petit bâtiment à côté de la fontaine sera rasé. M. Faillétaz demande que le toit de la fontaine soit conservé.
- Reçu une convention, à laquelle le canton de Vaud a adhéré, afin de percevoir un impôt sur le gain des frontaliers.
- Reçu le décompte de la Recette du produit de l'impôt pour notre commune : CHF 77'856.95 !
- La Placette prend en charge l'essentiel du coût de la réfection de l'avenue de Péguey.

Séance du 2 mai 1967 :

- M. Louis (entreprise de transports en bus) demande qu'une place soit réservée et marquée pour l'arrêt de bus. Etudier le marquage des passages piétons en certains endroits du village.

Séance du 4 juillet 1967 :

- Rendez-vous est pris avec le département des Travaux publics pour étudier l'éclairage du carrefour 'route de Divonne - Placette' et signalisation des chemins vicinaux nouvellement créés.



RAMASSAGE DU RECYCLABLE À DOMICILE

OCTOPLUS SERVICES
Tél. 079.772.12.68
www.octoplus-services.ch
info@octoplus-services.ch



TARIFS:

Un passage p/semaine, 1 sac: Fr. 5.--
(Période d'essai minimum 4 semaines)

Abonnements:

12 semaines:
Un passage p/semaine, 1 sac: Frs. 60.--

24 semaines:
Un passage p/semaine, 1 sac: Frs. 110.--

48 semaines:
Un passage p/semaine, 1 sac: Frs. 210.--

En cas de besoin plus important, un sac supplémentaire est possible au prix de Frs. 2.-- par passage.

Nous fournissons un ou plusieurs sacs pour y déposer vos matériaux recyclables.
(Verre - PET - Alu - Fer blanc - Papier - Piles - Capsules de café)

Nous récupérons les déchets recyclables placés dans le sac déposé devant votre porte, ou à un emplacement défini ensemble, le jour choisi.

À vélo, nous transportons et déposons les recyclables à la déchetterie communale.

Nous pouvons également transporter les petits encombrants.
Devis sur demande.

ENSEMBLE ET FACILEMENT, FAISONS UN GESTE POUR UN ENVIRONNEMENT MEILLEUR



DANS NOS CHAMPS

Avez-vous vu les ruches lors de vos promenades sur les chemins de notre commune ? Saviez-vous que nous avons plusieurs apiculteurs dans notre commune? Les ruches sont répertoriées et domiciliées par le service vétérinaire cantonal et tout déplacement doit lui être annoncé.

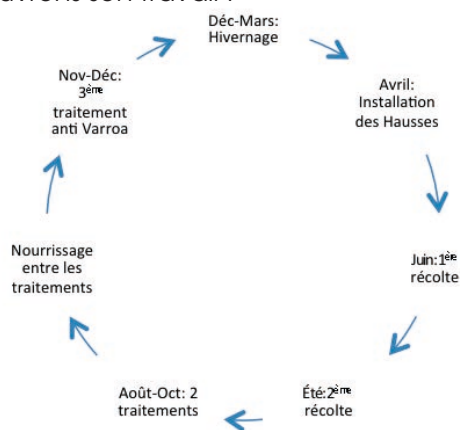


SVP ne pas déranger...

Rencontre avec Jean-Daniel Simon :

Il a toujours été attiré par les abeilles. Il y a 11 ans, il a commencé par aider deux amis qui possédaient des ruches, rêvant de travailler avec les abeilles, mais ne pouvant pas s'y consacrer avant d'être à la retraite. C'est un travail important qui ne s'improvise pas, car il se pratique avec du matériel vivant. Le temps venu, M. Simon se documente, achète des ruches et se fait occasionnellement aider par d'autres apiculteurs au début.

Découvrons son travail :



Les hausses sont les éléments de la ruche où les abeilles viendront stocker le miel.

5 à 6 semaines après leur pose, la première récolte peut se faire, la seconde se fait en juillet. Les cadres remplis de miel seront désoperculés (c'est-à-dire que la cire qui bouche l'alvéole est retirée) puis placés dans un extracteur, une sorte de centrifugeuse. Le miel qui s'en écoule passe sur différentes passoires puis est stocké dans un maturateur. Enfin, il est conditionné en pots de 250 g., 500 g. et 1 kg.

Après la seconde récolte, l'apiculteur ne remet pas tous les cadres : ainsi les abeilles sont contraintes de se regrouper afin de garder une température idéale pour l'hivernage.

Des traitements sont nécessaires pour garder les abeilles en vie. Le Varroa, un acarien, affaiblit tellement les colonies d'abeilles qu'elles peuvent en mourir et il se propage d'une colonie à l'autre. Les traitements utilisés en agriculture, arboriculture et par les jardiniers du dimanche sont également néfastes.

Pendant l'hivernage et tout au long de l'année, il faut inspecter l'intérieur des ruches, fabriquer de nouvelles hausses, récupérer la vieille cire. Il faut également élever les reines afin de remplacer tous les deux ans celles dans les ruches pour éviter l'essaimage qui affaiblit la colonie.

J.-D. Simon (ci-dessous avec sa combinaison protectrice) vend son miel en direct ainsi que dans différents magasins de la région. Il le fait contrôler par un apiculteur formé à cet effet. Il peut donc avoir le label « miel de Suisse ».

La Glaneuse



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Les co-rédacteurs
- Karla Meyer, Alice Ouedraogo

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'automne.
Délai pour vos articles et réactions : 15 août

Tirage : 600 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'automne - 22 septembre à 22h02

Contact : lechavannus@hotmail.ch